

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 17 janvier 2014
(convocation du 7 janvier 2014)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Janvier Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOU Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à DUCHENE Michel à partir de 10 h15
M. BRON Jean-Charles à M. SOLARI Joël
Mme. CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 40
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. COLLET Brigitte
Mme. CAZALET Anne-MARIE à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 30
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita jusqu'à 10 h 10
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique
Mlle. EL KHADIR Samira à Mlle. DELTIMPLE Nathalie

M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à Mme. DESSERTINE Laurence
M. MOGA Alain à M. DUPOUY Alain
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Aquitec 2014 - Salon Aquitec du 6 au 8 février 2014 - Subvention de la
Communauté urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Aquitec, créée le 22 mars 1993, et dont l'objet est la promotion des filières et métiers de l'enseignement technique, ainsi que le développement de l'emploi et de la formation, organise la 25ème édition de son salon annuel au Parc des Expositions de Bordeaux - Lac du 6 au 8 février 2014.

Les objectifs poursuivis par l'association Aquitec sont de faire connaître, de la manière la plus complète possible les formations existantes en Aquitaine, de valoriser les filières et métiers techniques, générateurs d'emplois et souvent méconnus, d'individualiser les parcours de formation et d'orienter tous types de publics vers une formation initiale ou continue ou vers un dispositif de retour à l'emploi, ce volet prenant de plus en plus d'importance.

Le Salon Aquitec dont l'entrée est gratuite, est organisé avec le concours de la Communauté Urbaine et d'autres collectivités locales. Il constitue un rendez-vous important pour les 15-25 ans et les adultes en situation de formation, de validation de leurs acquis ou de reconversion, par la mise en relation avec les professionnels de la formation et des métiers techniques, que ce soit les entreprises, le tissu associatif, les institutionnels et les établissements de formation initiale ou continue.

L'édition 2013 de cette manifestation a réuni 427 exposants sur 250 stands et a accueilli 95 000 visiteurs en majorité de la région Aquitaine. Ce salon se veut un lieu d'échanges et d'information à travers l'organisation de 35 rencontres, tables rondes et ateliers d'orientation et de très nombreux rendez vous individuels.

Afin de répondre de la manière la plus satisfaisante possible, aux attentes du public, ses organisateurs ont développé, au fil des ans, des espaces thématiques qui ont pour but de présenter les activités d'une branche ou d'un secteur professionnel, en associant établissements d'enseignement et professionnels, de valoriser les filières et les métiers en tension.

L'édition 2014 de ce salon mettra, notamment, à l'honneur, les espaces thématiques relatifs au développement des filières - métiers et aux pôles de compétitivité. L'accent sera mis sur l'alternance, véritable passerelle et point de convergence entre le monde de la formation et de l'emploi. Les espaces offerts aux visiteurs afin de valoriser les filières techniques, seront accrus. Par ailleurs, les exposants seront regroupés sur des pôles ou des secteurs thématiques, et un ciblage des tables rondes et/ou les rencontres autour des métiers et leurs débouchés sera mis en place.

Les espaces thématiques présentés concerneront principalement :

- aéronautique
- numérique
- transports et logistique,
- bâtiment et travaux publics,
- métiers de bouche,
- santé, social,
- agro-alimentaire : le Conseil Régional de l'Enseignement Agricole Privé (CREAP) présentera les formations et les secteurs qui recrutent,
- métiers de l'automobile qui doivent faire face à de profondes mutations technologiques mais aussi les filières de l'environnement, du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Les organismes d'aide au retour à l'emploi, dont Pôle Emploi, seront présents : Actifs 33, CTP Guyenne, Egee, Hanploi.com.

De même, la CMARA33 est présente avec son offre de CFA sur 3 secteurs : l'automobile, les métiers de bouche et le secteur beauté/soin à la personne.

La formation continue sera à l'honneur avec la présentation des différents dispositifs de formation (financements, acteurs, organisations).

Egalement, les missions locales d'Aquitaine qui gèrent l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale seront là pour présenter leur mission de service public de proximité.

Cet événement connaît chaque année un fort retentissement médiatique, tant par la couverture dont il bénéficie auprès des médias régionaux (presse écrite et audiovisuelle), que par la promotion faite par l'association Aquitec (100 000 brochures envoyées dans les établissements scolaires, campagne d'affichage auprès de 240 mairies de la région Aquitaine, mais aussi d'affiches dans les abribus et les halls de centres commerciaux et d'affichettes destinées au parc bus et tramway du réseau TBC).

Ainsi, par son rôle dans l'accompagnement économique, le salon Aquitec contribue incontestablement au développement économique de l'agglomération bordelaise, et à la sensibilisation d'un large public aux métiers de notre territoire.

Dans ces conditions, comme il le fait depuis six ans, notre Etablissement public pourrait reconduire sa participation à hauteur de 33 000 € pour le salon Aquitec 2014, dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T de 630 000 €, détaillé comme suit :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Achat d'études et fournitures	34 000	Location stands	450 000
Locations	316 000	CRA	95 000
Honoraires	35 000	CG33	10 000
Communication	54 000	CUB	33 000
Déplacements	6 000	Mairie de Bordeaux	27 000

Impôts et taxes	12 000	Cotisations	15 000
Personnel	165 000		
Charges de gestion courante	8 000		
total	630 000	total	630 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique adopté par le Conseil de communauté du 25 mai 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que l'organisation du salon de l'Orientation, de la Formation, de l'Emploi et des Métiers en Aquitaine présente un intérêt majeur car ce salon permet la mise en adéquation entre la formation et l'emploi, notamment par la rencontre, au sein des différents forums thématiques du salon, des professionnels du secteur de la formation, des entreprises qui recrutent, et des personnes en recherche d'emplois ou d'insertion,

DECIDE

Article 1 : il est attribué à l'association Aquitec une subvention de 33 000 € pour l'organisation de la 25^{ème} édition du salon de l'Orientation, de la Formation, de l'Emploi et des Métiers qui se déroulera du 6 au 8 février 2014, au Parc des Expositions de Bordeaux Lac.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

Article 3 : la dépense correspondante sera inscrite au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 415, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 janvier 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. NICOLAS FLORIAN

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 12 FÉVRIER 2014</p> <p>PUBLIÉ LE : 12 FÉVRIER 2014</p>
--